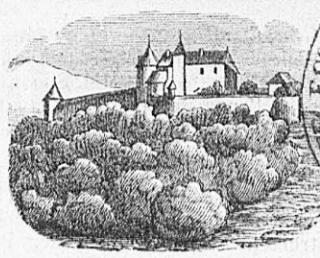




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
 » » 6 mois » 2.—
 Pour l'Étranger le port en sus.
 Prix du Numéro 15 Cts.
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
 Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.
 Réclames 50 Cts. la ligne.
 Lettres et argents franco.

Toutes les Annonces quelconques, même celles de provenance étrangère au canton, doivent être adressées au Bureau du journal.

BULLE, le 11 Avril 1884.

L'assurance judiciaire.

II.

C'est bon à proposer, votre assurance judiciaire, auront certainement pensé les lecteurs de la *Gruyère*, mais difficile, très difficile à mettre en pratique.

Sans doute, il restera encore beaucoup d'affaires que l'on ne pourra soustraire à la connaissance de la justice gouvernementale pour les soumettre au juge de son choix; mais, ne serait-ce pas déjà bien beau si nous savions nous mettre d'accord pour le faire dans les difficultés de droit purement civil ou privé, dans les questions de tien et de mien, comme l'on dit! Aussi bien, ce sont les difficultés de cette nature qui fournissent le plus gros contingent de procès.

Eh bien non, l'arbitrage obligatoire, l'arbitrage forcé dont nous avons parlé, n'est pas seulement un beau rêve, une chimère, une utopie, c'est, au contraire, une chose parfaitement et facilement réalisable.

Voyons d'abord un peu quelles sont les prescriptions de la loi fribourgeoise sur la matière. Nous disons loi fribourgeoise, parce que le code fédéral des obligations qui nous régit depuis le 1^{er} janvier 1883 et qui dès lors est notre droit commun, ne contient aucune disposition sur le compromis qui pourtant est un contrat. Au fait, le compromis et l'arbitrage sont plutôt des questions de procédure que de droit théorique.

L'arbitre, c'est le juge que les parties se choisissent librement. On nomme *sur-arbitre* celui des arbitres qui préside.

Le *compromis* est l'acte, le contrat par lequel on donne aux arbitres le pouvoir de juger un procès né ou à naître.

Quand les arbitres cherchent à faire transiger les parties, à les concilier, on leur donne le nom d'*amicables compositeurs*.

L'*arbitrage* est le jugement qui se fait par arbitres.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 6

DENNEY ET TAPOLET

par P. SCIOBERET.

III.

(Suite.)

On était alors au temps de la moisson. Tapolet n'avait pas trop de tous les bras disponibles pour rentrer les récoltes, et Henriette, moitié par complaisance, moitié par entrain juvénile, s'était empressée de demander un râteau, sauf à mettre des gants pour préserver ses mains anollies des ampoules et du hâle. C'est une chose fort ridicule que de voir deux gants jaunes sur un manche de râteau; les villageois ne se firent pas faute de railler et ils avaient raison; mais cela n'empêcha pas que l'élève des nonnes d'Évian ne trouvât quelques imitatrices parmi les péronnelles de l'endroit. Plaire, n'est-ce pas attirer les regards? Ce fut à ce caprice de jeune fille que, malgré le voisinage immédiat des deux maisons, Auguste dut de ne pas rencontrer la belle voisine.

Le compromis et l'acte de nomination des arbitres doivent être écrits et fournir par eux-mêmes la preuve que chaque arbitre a été nommé et agréé par les deux parties.

La procédure devant les arbitres, n'est soumise à aucune formalité spéciale. Leur jugement n'est attaquant ni par la voie de la cassation ni par celle de l'appel. Il n'y a que l'action en nullité et encore dans des cas fort restreints.

Les arbitres, comme les jurés, prononcent d'après leur conscience; ils ne sont pas tenus rigoureusement par les textes de la loi. Aussi leurs sentences n'ont-elles pas besoin d'être motivées.

Par ce simple aperçu des règles concernant l'arbitrage on peut juger des immenses avantages qu'il y aurait à faire vider nos petites querelles par des arbitres. Sécurité, confiance dans le juge de notre choix, presque pas de frais, promptitude dans la solution: ces trois conditions indispensables d'une bonne justice qui font absolument défaut devant nos tribunaux ténébreux.

Or, nos amis, si vous nous en croyez, toutes et quantes fois que vous ferez un marché, une affaire quelconque: une vente de bétail, de meubles ou d'immeubles, un échange, un bail à ferme ou à loyer, un engagement de domestique, un contrat de services, que vous vous associerez, que vous prêterez ou emprunterez, que vous donnerez ou accepterez une procuration, etc., etc., en un mot, toutes les fois que vous, passerez un contrat quelconque, ayez soin de réserver l'arbitrage en cas de difficulté, — assurez-vous si le juge gouvernemental vous paraît incapable et prévenu, s'il vous est suspect, contre ses atteintes.

Non seulement l'arbitrage doit être réservé au moment même où l'on contracte; mais pour que l'engagement lie juridiquement les contractants, il faut qu'il soit écrit.

Par l'engagement écrit, l'arbitrage devient obligatoire, forcé. Ce n'est pas encore tout; car si vous ne pouvez vous mettre d'accord avec votre antagoniste pour nommer vos arbitres, les agréer tous individuellement, ce serait alors, d'après la loi, au tribunal

à les désigner. Or, ce n'est pas pour retomber au pouvoir de ces tribunaux de prétoriens, c'est pour vous en garer que vous aurez, au contraire, réservé l'arbitrage obligatoire. Il faut donc encore qu'au préalable et en même temps que vous aurez réservé l'arbitrage, vous ayez aussi désigné vos arbitres ou au moins établi une liste d'hommes probes et de confiance hors de laquelle les arbitres ne pourront être pris. (A suivre.)

CONFÉDÉRATION

(Corresp. particulière de la GRUYÈRE.)

Etat sanitaire des animaux domestiques. — Le dernier bulletin sanitaire accuse l'existence des maladies contagieuses suivantes: la péripneumonie, la surlangue et claudication et le charbon. — Un cas de péripneumonie contagieuse a été constaté à Oberrieden, canton de Zurich. Des 7 bêtes qui se trouvaient dans l'étable en question, un bœuf et une vache étaient atteints de la maladie. Tout le bétail de l'étable a été tué. — Quant à la surlangue et claudication, le bulletin accuse une très forte diminution du nombre des étables infectées. Le nombre de 103 étables infectées au 15 mars, est descendu à 17 au 1^{er} avril. Les 17 étables infectées se répartissent en 6 cantons comme suit: Thurgovie 7, Appenzell Rh.-Ext. 5, Glaris 2, Schaffhouse, Grisons et Tessin chacun 1. — La maladie a été importée de Clefen (Italie) à Silvaplana (Grisons) par du bétail de commerce. — Le bulletin signale en outre 2 cas de charbon, dont l'un a été constaté à Schwamendingen (Zurich) et l'autre à Wäldi (Thurgovie).

D'après le dernier bulletin des épizooties de l'Alsace-Lorraine, du 10 mars, la *surlangue* et *claudication* a complètement disparu de la Lorraine et diminue en Alsace d'une manière continue. — Le bulletin des épizooties pour le royaume de Wurtemberg consigne, pour le mois de février, comme infectés de la *surlangue* et *claudication*: 23 districts, 49 communes, 66 étables et 648 pièces de bétail. Dans le Tyrol et le Vorarlberg, on note du 1^{er} au 15 mars, 10 cas, et en Italie, du 10 au 16 mars, environ 100 cas de la même maladie. — La péripneumonie contagieuse règne sans changement dans la Silésie, la Moravie, la Bohême, la Haute et la Basse-Autriche.

une petite ovation, ne fût-ce que pour servir de témoignage à ces bonnes sœurs d'Évian. Les voix aigres des chœurs avaient donc à peine fini d'exécuter, avec des chances beaucoup trop diverses, l'*introït* du jour, quand l'attention du public fut éveillée par le fron-fron d'une robe et le pialement mesuré d'une paire d'escarpins. Dans les villages, ce pialement de la chaussure fait le désespoir des lionnes; et c'est vraiment d'un très bon effet sur les dalles de pierre, au milieu du silence général. Nous recommandons ce petit secret aux lionnes de la ville.

C'était Henriette. Autant sa mise sollicitait le regard par ses couleurs voyantes et ses hardies innovations, autant sa figure et sa démarche respiraient la retenue et la modestie. Les habitudes du couvent corrigeaient un peu la coquetterie et le mauvais goût de la paysanne. Aussi les opinions furent-elles partagées. Malgré la sainteté du lieu, une vive discussion s'engagea parmi les habitués de la rampe.

— C'est une orgueilleuse! disait l'un.
 — Allons donc! répondait un autre. Est-on orgueilleux parce qu'on suit les modes? L'orgueil n'est pas dans la robe ou le bonnet, mais dans les manières. Parle avec elle, et tu verras que c'est la meilleure fille du monde.
 — Peut-on comme ça se mettre des drapeaux sur les dos? chuchotait un troisième.

— C'est une puissante fille, tout de même! remarquait le voisin. Sur mon âme! elle ferait la barbe à bien des hommes!
 — Elle a dû payer joliment d'eau-de-vie à son cordonnier pour que ses souliers crient comme ça! (A suivre.)

SURES

finies

notaire

AVIS

avisé l'honorable public des environs, qu'elle vient en cette ville, en qualité de **Repassseuse**.
 commande à la bienveillance de tous les ouvrages qui en état. [840]
 Marie, place du marché au bétail, à Bulle.

AVIS

avisé l'honorable public des environs, qu'elle vient en cette ville, maison de **WAT**, place du marché au bétail, à Bulle.

Attention.

avisé l'honorable public des environs, qu'elle vient en cette ville, maison de **WAT**, place du marché au bétail, à Bulle.

armillis.

occasion, une belle chaussure, contenant 500 litres. **Pierre Goutte**, chiffonnier. [832]

MOREL-BADOUX

Bulle, versers, Maïs, Son et

de sésame, [585]

talon.

Gäuman, à **Tellets**, les propriétaires de jus qu'il sera tous les lundis 1^{er} avril, à la **Croix** de **Watteville**, avec un étalon pays, primé déjà 4 fois. [824]

avis.

avisé l'honorable public des environs, qu'elle vient en cette ville, comme **cor-** dans la maison de **M. Müller**, recommande pour tous concernant son état. **ippe Krantz, fils**.

Conseil national. — La commission de gestion du Conseil national s'est réunie lundi à Berne.

Elle se compose de MM. Simon Kaiser, président, Arnold, Bruggisser, de Chastonay, Comtesse, Forrer, Hauser (Berne), Raschein, de Segesser, Thoma et J.-F. Viquerat.

Militaire. — Dimanche est mort à Brugg, probablement d'un coup de sang, M. le colonel Schumacher, instructeur en chef du génie. Peu d'instants auparavant il avait donné à son cadre d'officiers et de sous-officiers les instructions nécessaires pour la réception des recrues qui devaient entrer au service le lendemain 8 avril.

Le colonel Schumacher était depuis longtemps malade. Il avait eu quelque peine à se rendre samedi à la place d'exercice.

L'armée suisse perd en lui un de ses officiers les plus distingués. C'est à cet excellent instructeur que l'on doit, plus peut-être qu'à tout autre, la supériorité de nos pontonniers et de nos sapeurs, reconnue par tous les officiers étrangers qui ont vu ces corps à l'œuvre.

Le colonel Schumacher était né en 1825. Il était bourgeois de Zweisimmen (canton de Berne).

Ensuite de l'épidémie de fièvre nerveuse qui règne actuellement à Genève, l'école d'administration qui devait avoir lieu dans cette ville a été transférée à Fribourg. Le cours de répétition du bataillon n° 10 de landwehr est ajourné jusqu'à nouvel ordre.

Emigrants. — Une dépêche annonce que les Suisses dont les noms suivent se trouvaient à bord du *Daniel Steinmann*, vapeur qui a fait naufrage près d'Halifax (Amérique): Adolphe Zingg, d'Erlen (Thurgovie); Albert Stessel, de Wiesen (Soleure); Joseph Hofmann, de Dambach (Berne); Gabriel Beuggert, sa femme et ses neuf enfants, de Aarmühle (Berne); Fritz Lorentz, de St-Gall; Joseph Frick, de Kenzenau (Thurgovie). — Aucune de ces personnes n'a été sauvée.

Suisses à l'étranger. — Notre compatriote, M. le professeur A. Rivier, déjà membre correspondant ou honoraire de l'Académie des sciences de Lisbonne et du Syllogue grec de Constantinople, vient d'être proclamé, *honoris causa*, *Doctor of laws* de l'Université d'Edimbourg.

Billets de Banque. — Le Conseil fédéral a ordonné le retrait des anciens billets de banque de 50 fr. et 100 fr. de 29 banques d'émission, parmi lesquelles les Banques cantonales vaudoise et fribourgeoise, la Banque populaire de la Gruyère, la Banque du commerce, la Banque de Genève, le Crédit gruyérien, la Caisse d'amortissement de la dette publique.

Les porteurs de ces billets sont invités à les présenter aux caisses des banques d'émission. A partir du 30 avril courant, les banques en question ne pourront plus les remettre en circulation.

Registre du commerce. — Pour éviter des malentendus, le Conseil fédéral annonce que les sociétés simples ne sont pas obligées de se faire inscrire dans le registre du commerce, mais seulement celles qui ont un but commercial et qui sont fondées sous le nom de sociétés collectives, en commandite ou par actions.

Bâle-Ville. — Le *Bund* annonce comme chose certaine que le procureur général du canton de Bâle-Ville a porté plainte auprès du Conseil fédéral au sujet du fait que des agents de la police secrète du grand-duché de Bade ont recherché des anarchistes sur le territoire de ce canton, sans l'autorisation du ministère public, au lieu de procéder par la voie de réquisitions prescrite en pareil cas.

Le *Bund* ajoute que, sans nul doute, le Conseil fédéral prendra des mesures contre de tels procédés contraires aux traités.

Grisons. — L'évêque de Coire vient de reporter au dimanche, c'est-à-dire de supprimer d'un trait, quatre fêtes religieuses ou jours fériés. Ce sont la Sainte-Marie, Saint-Jean, Saint-Pierre et Saint-Paul.

Argovie. — La commission constituante s'est divisée en quatre sous-commissions: La première, chargée des questions économiques et de l'assistance; la seconde s'occupera de l'instruction publique et des cultes; la troisième aura les finances et les impôts; la quatrième s'occupera de l'organisation de la justice. Le travail des sous-commissions devra être prêt pour le 1^{er} août.

Vaud. — *Lausanne.* — Une triste nouvelle circulait dimanche après midi en ville. Un lieutenant de dragons, actuellement en service à Berne,

M. Oscar B., marié, et se rattachant à une honorable famille de Lausanne, s'est suicidé dans le bois de Bümplitz.

Le lieutenant B. avait répondu à l'appel en caserne dimanche matin, puis il disparut quoique de service. Sa femme qui était arrivée, sur sa demande, par le train de 10 heures, fut aussitôt renvoyée par des officiers qui supposaient déjà qu'un malheur était survenu. A midi, la police trouva à Bümplitz le corps d'un individu nu jusqu'à la ceinture et reconnu pour celui de B. Une balle de revolver avait traversé le poumon.

Echallens. — Un incendie a éclaté vendredi après midi à Echallens. Cinq bâtiments ont été la proie des flammes. La cause de ce sinistre est attribuée à la malveillance. Le bétail et le mobilier ont pu être sauvés.

Les dommages causés par cet incendie ont été taxés comme suit:

Bâtiments, 17,836 fr. 50 c.; mobilier, 6,029 fr. — Total, 23,865 fr. 50.

Cully. — La manifestation des étudiants à Cully aura lieu le 24 avril prochain, jour anniversaire de la mort de Davel.

Neuchâtel. — Le Conseil général de la Municipalité de Neuchâtel a décidé hier, par 33 voix contre 2, de prendre à la charge de Neuchâtel la moitié du déficit éventuel résultant de l'exploitation du Jura-Industriel après le rachat.

Genève. — Lundi, vers six heures du soir, l'enfant de M. de S. jouait à la fenêtre du domicile de ses parents, situé rue des Délices, 10. Le pauvre petit voulant se pencher pour regarder dans la rue est tombé sur le sol de la hauteur du 5^{me} étage. Il a été relevé par une voisine, respirant encore, mais il a succombé deux heures plus tard.

CANTON DE FRIBOURG

Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos jeunes compatriotes, M. Frédéric Broillet, qui vient de passer son examen d'admission comme élève régulier de l'école des Beaux-Arts (section d'architecture) à Paris, a été reçu avec 37 autres élèves sur 200 candidats.

La *Liberté* rapporte que la *Société de navigation à vapeur sur les lacs de Morat et de Neuchâtel* se proposant de contracter un nouvel emprunt de 100,000 fr. dont elle a besoin pour la réparation du *Gaspard Escher* et la consolidation de diverses dettes flottantes s'est adressée, dans ce but, au gouvernement de Fribourg. Le Grand Conseil serait nanti, dans sa prochaine session de mai, de cette demande et aurait à se prononcer sur la question de savoir si l'Etat doit augmenter sa participation, déjà considérable, à cette entreprise.

Mercredi, dans l'après-midi, deux enfants jouant dans un jardin de la rue de Morat mirent le feu à un petit tas de paille. S'étant trop approchés de la flamme, leurs habits prirent feu et l'un d'eux, une petite fille de quatre ans, fut grièvement brûlée.

De la Veveysse, 7 Avril 1884

Le Sculpteur et sa statue.

Du Liban, un cèdre était si grand,
Qu'un amateur en fit la conquête.
J'en ferai, dit-il, la statue d'un savant;
Et, Dieu, il sera toujours en fête.

Devant le peuple, le cèdre fut amené
A grands frais. Le Conseil de la nation
Se réunit, avec le sculpteur appelé
D'une vieille ville de la Confédération.

Il sera, dirent-ils, dieu et roi.
En sa main, il tiendra un martel.
Tremblez, Impurs, vous subirez la loi
Du Grand-Maître de Châtel.

L'artiste adroit rendit si bien
Le caractère de l'idole nouvelle,
Qu'on trouva qu'il ne manquait rien
A Jupiter... que le cœur et la cervelle.

Même l'on dit que l'ouvrier
Eut à peine achevé son image
Qu'on le vit frémir le premier
Et redouter son propre ouvrage.

A cette faiblesse du sculpteur
Se joint celle des gens, qui naguère
Approuvant l'idée du narrateur,
Craignent du dieu, la haine et la colère.

Sculpteur et gens ressemblent ici
Aux enfants dont l'âme est occupée
Du grand et continuel souci
Qu'on ne fâche point leur poupée.

Le cœur suit aisément l'esprit;
De cette source est descendue
L'erreur païenne qui se vit
Dans notre peuple répandue.

Chacun tourne en réalités,
Autant qu'il peut, ses propres songes.
Les hommes sont de glace aux vérités,
Il sont de feu pour les mensonges.

Chez eux, Pythagore a puisé ce mystère
Que l'âme, au sortir d'un dieu,
Peut entrer dans le corps d'un cèdre,
Ce que les cruches croient en ce lieu.

Il faut conclure que, selon son système,
Pythagore a raison contre Jupiter même.
Tout le monde est de la même trempe,
Sauf que l'un s'élève et l'autre rampe.

Le sculpteur fit, non un dieu, mais une chose
Qui reviendra toujours à son destin.
Vous ne détournerez nul être de sa fin,
Si ne croyez point à la métépsychose.

Vous qui croyez gagner par la foudre —
Les esprits d'une croyance étrangère,
Faut pas les aveugler avec de la poudre,
Mais s'y prendre d'une autre manière.

La vengeance est un mets de roi,
Faut pas se nourrir de ce pain là.
Quand on est dieu, il faut savoir pourquoi.
Sans cœur, on ne se tire pas de là.

Emprunté de Lafontaine par PIERRE DUSSEL.

GRUYÈRE

De nouveau le concours du bétail à Bulle.

Nous recevons du Comité de la société d'agriculture de Fribourg une lettre, qui a la prétention d'être une rectification de ce que nous avons dit dans nos derniers numéros, au sujet du récent concours de bétail, à Bulle.

Le ton de déférence de cette lettre pour le conseil d'Etat nous en ferait suspecter l'esprit, si nous avions à la discuter.

La question est bien simple. Cent trente éleveurs de la Gruyère ont, spontanément, offert et donné leur adhésion à la thèse soutenue par MM. Geinoz et Pipoz contre la commission du bétail. Ces citoyens ont des raisons pour se méfier de l'impartialité et de la capacité des agents du gouvernement dans cette affaire. Ils trouvent, et ce n'est pas dès aujourd'hui, que cela ne va pas; ils demandent un contrôle de la part de l'autorité fédérale.

Le comité, qui nous écrit, n'était pas présent au concours sus-mentionné, où il n'avait du reste rien à faire; il ne sait donc rien de ce qui s'y est passé, si ce n'est par des récits intéressés, pour ne pas dire officiels. Il n'est pas pris à partie.

Nous sommes donc à nous demander quelle qualité il a pour intervenir dans le débat et donner des démentis.

Quand il nous aura éclairé sur ce point, nous verrons s'il y a lieu à publier sa lettre et à l'analyser.

Vous aurez beau vous démener, messieurs de notre excellent gouvernement, vous aurez beau chercher des alliés et appeler au secours, tout cela ne vous tirera pas du borbier dans lequel votre politique de coterie vous a plongés. Mais, d'un autre côté, pour-quoi tant vous émouvoir après avoir écrit qu'il

s'agit d'une affaire de MINIME importance?

Lorsqu'un gouvernement a vraiment l'intention d'administrer sagement son pays, il cherche quelles sont les ressources du peuple qu'il est appelé à diriger. Celui dont Dieu nous a affligé, ne connaît pas même cette règle élémentaire d'économie politique. L'agriculture, il n'y a pas de doute, est la seule ressource du canton de Fribourg et nos gouvernements l'appellent une affaire de minime importance!

Quant il s'agit de remplir l'escarcelle de l'Etat pour faire face aux charges publiques, ne venez donc plus frapper à la porte du campagnard, car l'agriculture est une affaire de si minime importance!

Il est vrai que si nous comparons le modeste revenu d'une exploitation agricole à certains gros traitements, ou à quelque riche prébende, il nous faudra avouer que, comme rendement, l'agriculture se trouve être une affaire de bien minime importance.

Si nous mettons dans la balance, par exemple, le bénéfice réalisé sur des fournitures militaires faites à l'Etat, par seize ou dix-huit mille francs, contre le petit profit d'une ferme, où il faut suer sang et eau, force nous sera bien d'admettre que l'agriculture est affaire de minime importance.

Et si le revenu du campagnard est mis en présence du traitement assez rond de certaines fonctions que l'on cumule illégalement avec un autre emploi, comme celui d'administrateur délégué d'un chemin de fer, il

est certain que le

core de minime im

Que les jouisses

que l'agriculture

de ce qu'ils gagnent

sur un monceau

leur dédain, nous

Mais vous voyez

sollicitude que ne

seule source de re

par le N°13, ou d'

vernement procla

conseil d'Etat n'y

tion des intérêts

c'est affaire de m

Exercici

A teneur de l'Or

mars 1883, et de

taire fédéral du 2

pagnie, les sous-o

de la carabine, fai

de landwehr, qui

tir obligatoire, do

société de tir, en

après énoncées, s

1° Se faire rece

volontaire;

2° Prendre par

tances et da

l'ordonnance

Pour avoir droit

dans le 1^{er} et 3^{me} e

en deux séries suc

un minimum de h

Les militaires q

mentionnées ci-de

munition de fr. 1

La preuve que l

de tir y ont pris p

par l'envoi de leur

de la société, au c

n'aurait pas tiré l

manière ci-dessus

vice dont la durée

partement militair

ris, mais ils ne re

route. Les milita

même sans avoir o

seront pas appelés

Sont dispensés d

1° Les militaire

répétition, à

recrues ou à

2° Les hommes

Avi

La Société des C

dimanches 20 avri

tirs obligatoires et

déral.

Les militaires se

ront les seuls trois

conditions exigées

Les exercices co

près-midi et se ter

Ensuite de la cir

fédéral du 5 mai 18

obligatoire de 30

être membre d'une

Pommes

M. Eugène Wa

charger du détail

personnes qui dési

qui est à l'abri de

des Alpes.

La vente aura

teron) et au prix de

Pour

Départs réguliers. M

postes français. Prix

excellent par la S

très recommandée

Ph. ROMME

et ses Agents autoris

à Lausanne e

Bulle.

Colonisation avant

tucky, etc.

Envoi des brochu

est certain que le rendement de l'agriculture est encore de *minime importance*.

Que les jouisseurs de ces beaux revenus trouvent que l'agriculture n'est qu'une vétille en comparaison de ce qu'ils gagnent, rien d'étonnant! Qu'ils se dressent sur un monceau d'écus pour accabler le paysan de leur dédain, nous n'en sommes pas surpris.

Mais vous voyez par là, campagnards, le degré de sollicitude que nos gouvernants accordent à notre seule source de revenus. S'agit-il d'un festin organisé par le N°13, ou d'une entreprise libérale, le gouvernement proclame que le canton est perdu, si le conseil d'Etat n'y prend pas part; mais s'il est question des intérêts agricoles du canton, allons donc! c'est affaire de *minime importance*!

Exercices de tir obligatoire.

A teneur de l'ordonnance du Conseil fédéral du 16 mars 1883, et de la circulaire du Département militaire fédéral du 27 février 1884, les officiers de compagnie, les sous-officiers et soldats, armés du fusil ou de la carabine, faisant partie de l'infanterie d'élite et de landwehr, qui désirent se libérer des exercices de tir obligatoire, doivent tirer 30 cartouches dans une société de tir, en se conformant aux prescriptions ci-après énoncées, savoir :

- 1° Se faire recevoir membre d'une société de tir volontaire;
- 2° Prendre part à trois exercices, et cela aux distances et dans l'ordre prévus à l'article 2 de l'ordonnance susmentionnée.

Pour avoir droit au subsidie fédéral, il faut obtenir dans le 1^{er} et 3^{me} exercice, un minimum de 10 points en deux séries successives de 5 coups, et dans le 2^{me}, un minimum de huit points.

Les militaires qui auront tiré dans les conditions mentionnées ci-dessus recevront une indemnité de munition de fr. 1.80.

La preuve que les hommes astreints aux exercices de tir y ont pris part dans une société, sera fournie par l'envoi de leurs livrets de tir, visés par le comité de la société, au chef de section. Les militaires qui n'auront pas tiré les 30 coups réglementaires, de la manière ci-dessus indiquée, seront appelés à un service dont la durée et l'époque seront fixées par le Département militaire fédéral. Ils seront logés et nourris, mais ils ne recevront ni solde ni indemnité de route. *Les militaires qui auront tiré les 30 coups, même sans avoir obtenu le minimum de précision, ne seront pas appelés à ce service.*

Sont dispensés des exercices de tir :

- 1° Les militaires appelés en 1884 à un cours de répétition, à une école centrale, à une école de recrues ou à une école de tir.
- 2° Les hommes nés en 1840, 1841 et 1842,

Avis aux militaires.

La Société des Carabiniers de Bulle a fixé sur les dimanches 20 avril, 4 et 18 mai les exercices pour les tirs obligatoires et pour le concours au subsidie fédéral.

Les militaires sociétaires sont prévenus que ce seront les seuls trois exercices utiles pour remplir les conditions exigées par les arrêtés fédéraux.

Les exercices commenceront à 1 1/2 heure de l'après-midi et se termineront à 6 heures précises.

Ensuite de la circulaire du Département militaire fédéral du 5 mai 1883, les militaires astreints au Tir obligatoire de 30 cartouches, sont avisés qu'il faut être membre d'une Société de Tir.

Ceux qui désirent se faire recevoir de la Société des Carabiniers de Bulle, sont invités à s'annoncer au Président, *M. Souvey, chef de gare*, ou au sous-signé jusqu'au 18 mai, dernier jour de tir militaire. Prix d'entrée 5 francs.

Par ordre,
CÉSAR SCHMIDT, caissier.

Conférence agricole à Bulle.

Un communiqué de la société d'agriculture nous avise que jeudi, 16 avril prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, M. de Niederhäusern, de Genève, donnera une conférence publique, dans la grande salle de l'hôtel des Alpes à Bulle, sur les *qualités laitières* de la vache et sur le moyen de les reconnaître, d'après le système Guénon.

C'est là un sujet fort intéressant et qui doit attirer un nombreux public d'amateurs dans une contrée d'élevage de bétail. M. de Niederhäusern, bien connu des éleveurs de la Gruyère, est du reste un conférencier aussi savant qu'aimable et il veut bien nous communiquer le résultat de longues études et d'expériences faites depuis plus de vingt ans. Il vient de donner six conférences sur cette matière dans le canton de Genève.

La conférence sera suivie d'une démonstration *pratique* sur un certain nombre d'animaux.

Encore le concours du bétail à Bulle.

A propos du concours de Bulle nous recevons de M. Roggo une nouvelle lettre explicative que, dans son intérêt, nous nous dispensons de publier. La longueur, le style gouvernemental de cette épître nous en indique suffisamment la provenance. Les erreurs et les contradictions choquantes qu'elle contient nous disent assez qu'elle n'a pas été faite par un homme du métier. Encore une fois, autre chose est d'avoir un peu de littérature, de savoir manier habilement la demi-aune, et autre chose est d'être homme d'Etat et de tenir en mains sûres la houlette du pasteur.

Un conseil à M. Roggo. Le public ayant parfaitement apprécié à qui revient la responsabilité des fautes commises à l'occasion du récent concours, tout ce que le débonnaire M. Roggo dira après coup à ce sujet, ne changera rien au verdict populaire. Nous le prions donc de ne pas pousser la condescendance, nous pourrions presque dire l'adulation, au point de nous obliger à reproduire sa *propre* appréciation sur le travail de la commission. Nous serions en mesure de citer ses propres paroles, émises sous l'impression de la journée, et à plus d'une personne, le soir, avant de quitter Bulle. Certains détails sont assez piquants.

Les bœufs de Pâques.

Superbe, magnifique était l'exhibition du bétail de boucherie à Bulle, jeudi dernier.

Au temps jadis, nos bouchers, ne se piquaient guère d'amour propre pour bien tuer à Pâques; mais aujourd'hui, c'est autre chose. Nous avons là, pour desservir la ville et la campagne, quatre gaillards qui certainement ne le céderaient en rien aux premiers bouchers de Genève ou de Lausanne.

Et notez que, de tout le bétail exposé, il n'y avait pas un sujet de plus de 4 ans. C'était non seulement du beau, mais surtout du fin, du délicat.

Il ne nous appartient pas de décerner la palme à tel ou tel de nos bouchers; car tous ont également mérité nos éloges aussi bien du reste que les engraisseurs.

Voici l'indicateur du poids des bêtes vivantes qui nous a été donné par le préposé officiel.

Bouchers.	Engraisseurs.	Kilos
Sottas, Jules	Frossard, Et., à Romanens	bœuf 780
»	Essevaz, aux Ecasseyes,	bœuf 930
»	Jean Andrey, à Bulle,	bœuf 745
»	Grandjean, au Crêt,	bœuf 690
»	Magnin, Fél., à Bulle,	vache env. 750
»	»	veau 140
Gapany, Alfr.	Geinoz, Ol.,	taure 860
»	Italien,	bœuf 830
»	»	» 660
»	Gapany lui même,	taure 770
»	»	veau 92
»	»	mouton 74
Marmillod, F.	Yenni, Jos., à Morlon,	bœuf 825
»	Garin, Jules, à Bulle,	vache 855
»	»	vache 825
»	»	mouton 92
Haffen, Jos.	Ayer, en Pepin, Sorens,	bœuf 1000
»	Villoz,	bœuf 900
»	Romanens, Th., Vuippens,	bœuf 950
»	Haffen lui même,	bœuf 1025
»	»	bœuf 975
»	»	bœuf 975
»	Pays d'Enhaut, taure	625
»	Louis Dupré, Villarvolard,	veau 142
»	Vict. Gillard, à Botterens,	veau 133
»	Pays d'Enhaut, mouton	115

Le veau et le mouton tués par M. Haffen sont de vrais phénomènes en fait de graisse.

Des bûcherons de Corbières étant allés à la montagne mercredi dernier ont trouvé le cadavre d'un inconnu; on suppose que c'est un ouvrier gypseur de Bulle, disparu depuis quelques jours sous l'empire d'une fièvre chaude.

Concert.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que les chanteurs suédois donneront mercredi soir un concert dans la grande salle de l'hôtel des Alpes. Déjà l'année dernière nous avons eu le plaisir d'entendre ce quatuor qui est applaudi et fêté partout où il se présente.

Cet excellent quartet a laissé dans notre ville les meilleurs souvenirs. Aussi, nous lui souhaitons salle comble. Chacun voudra entendre les admirables exécutions de ces artistes distingués.

ÉTRANGER

France. — *Affaires du Tonkin.* — L'expédition contre Hong-Hoa est commencée. La concentration des brigades Brière et Négrier a eu lieu à Sontay. Les deux brigades opéreront sur la Rivière-Noire, la première occupant la rive gauche, la seconde la rive droite. Le concours des canonniers sera difficile, vu la hauteur du fleuve.

Une dépêche du général Millot annonce que la concentration des troupes pour l'attaque de Hong-Hoa sera terminée le 11 avril.

Allemagne. — Une femme âgée de 33 ans, mère de 7 enfants, habitant Magdebourg, noya ses trois plus jeunes enfants et se noya elle-même ensuite. Une quatrième victime de sa fureur, un enfant de 2 1/2 ans, parvint à s'échapper.

Espagne. — La cour suprême vient de rendre son arrêt dans l'affaire de la bande de la Main-Noire de Xérès.

Tous les accusés, au nombre de 15, sont condamnés à la peine de mort.

Pommes de terre Magnum-bonum

M. Eugène Wæber, commissionnaire à Bulle, ayant eu la complaisance de se charger du détail de 1000 kilos de pommes de terre **Magnum-bonum**, les personnes qui désirent se procurer cette excellente variété de pommes de terre qui est à l'abri de la maladie, peuvent s'adresser dès jeudi prochain à l'**Hôtel des Alpes**.

La vente aura lieu par parties de 10 kilos, soit 20 livres, (3 quarts de quarteron) et au prix de revient. [857]

Pour l'Amérique

Départs réguliers. Magnifiques vapeurs-postes français. Prix réduits. Traitement excellent par la Société d'Emigration très recommandée

Ph. ROMMEL & C^{ie} à Bâle et ses Agents autorisés : **MM. Emile Ruffieux à Lausanne et César Schmidt à Bulle.**

Colonisation avantageuse dans le Kentucky, etc.

Envoi des brochures gratis.

Vente de mobilier.

Le lundi 21 avril courant, dès les 9 heures du matin, Nicolas Grandjean fera vendre en mises publiques, devant son domicile Aux Ages, rière La-Tour-de-Trême, une grande quantité de meubles meublants, tels que bois de lit, garde-robes, commodes, chaises, ainsi que d'autres effets mobiliers, environ 2000 pieds de foin et regain et tous les ustensiles d'une distillerie. [856]

CHAUX maigre.

On trouvera dès le 28 mars, et pendant toute la bonne saison, dans les fours à chaux de M. CARDIS, à Montbovon, la véritable chaux maigre connue par sa supériorité pour résister au temps et à l'humidité, au prix de 8 fr. la bosse, soit les 16 quarterons. [828]

Avis.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient de construire un **congrin** pour ferrer le bétail.

Se recommander 819

Sévère Rime, maréchal, à Echarlens.

AVIS.

Le soussigné achète des **tonneaux**. [764]

JULES DECROUX.

Chez Pierre Michel

à Bulle [821]

AVOINE

à semer et à fourrager.

TOURTEAUX DE SÉSAME.

Graines fourragères,

Trèfle. — Esparcette, — Fenasse. — Poisettes. — Chanvre. — Orge à semer. **Prix avantageux.**

A LOUER

Un local pouvant servir de bureau ou de magasin, avec grande vitrine et une chambre meublée, les deux situés au rez-de-chaussée de notre bâtiment, avenue de la gare [787]

Glasson frères.

Au **magasin de cuirs** de M. Ernest Glasson, on achète en tous temps, de la **graisse fondue de boucherie**, à de bonnes conditions. [813]

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel

GRAND DÉBALLAGE DE CHAUSSURES à BULLE.

Riche assortiment de Chaussures fines

Ouvert tous les JEUDIS et VENDREDIS, pendant le mois d'Avril.

Café du Commerce, ancien bureau Andrey, notaire
GRAND'RUE.

Alpage.

On demande de l'herbe pour alper, ce printemps, 20 à 25 vaches pendant une dizaine de jours, ou une gîte pour toute la saison. [851]
S'adresser au bureau du journal.

Glasson & C^{ie}, à Bulle

Fers et Quincaillerie.
Tuyaux en fer étiré pour conduites d'eau.

Scies à eau et Scies circulaires, Peaux de caillots vieilles, Toiles à fromage, Thermomètres pour fromagers, Maxima et Minima, Poudre et Pâte à polir tous les métaux. Jous pour diriger les cornes du jeune bétail. Dépôt de Ph. Guidi, à Fribourg, pour retailage de Limes. Représentants de la maison Finsler, à Zurich, pour Cire et Paille de fer pour parquets. [846]

On demande

Un **scieur** connaissant le cylindre et l'aiguillage à la meule.
S'adresser à M. Cyprien Chassot, à la Parquèterie, rière Romont. [854]

Cassée

dimanche 20 avril
à la Pinte de
l'Union fédérale à Sâles.
Tout le monde est cordialement invité. [850]
Félicien Dupont.

Cassée

dimanche 20 avril
à la Maison de Ville
à Vuadens.
Réception cordiale
Menoud, aubergiste. [852]

Cassée

à l'auberge de Vuippens
dimanche 20 avril.
Le public est cordialement invité.
Dominique Borcard. [853]

Œufs de Pâques.

A la pharmacie **Gavin-Nagele** on trouvera un assortiment complet de couleurs pour teindre les œufs.

A la Botte Rouge

au centre de la Grand'rue
à BULLE.

Grand déballage DE CHAUSSURES

provenant des meilleures fabriques suisses, françaises, allemandes, autrichiennes, achetées dans de bonnes conditions, ce qui me permet de les vendre excessivement bon marché.

J'invite cordialement toute la ville et la campagne à profiter de l'occasion et à venir faire ses emplettes, chez
[829]

Fr. TRENQUE, cordonnier.

Grande salle de l'Hôtel des Alpes à Bulle

Mercredi 16 Avril 1884

à 8 h. du soir.

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR LE
CÉLÈBRE QUATUOR SUÉDOIS.

Programme riche et varié.

Prix des places :

Numérotées fr. 1.50, Premières fr. 1, Secondes fr. 0.60.

On peut se procurer des places numérotées et 1^{res} à l'Hôtel des Alpes.

Changement d'Atelier.

Le soussigné avise le public de la ville et du dehors qu'il a ouvert un atelier de **clouterie** dans l'ancienne forge de M. Gustave Wehner, serrurier, vers l'Ecu. Il fabrique de la bonne marchandise et son banc du jeudi sera toujours bien fourni en clous forgés et de tous genres. [838]

Joseph Kottmann, cloutier, vers l'Ecu.

LE DERMATOLIP du D^r Wander (meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les *chasseurs*. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les *harnais*, les *bottes*, les *sabots de chevaux*, *selles*, *voitures*, chez MM. L. **Körber**, Bulle; **Widmer-Mettler**, Romont; **Ch. Lapp**, Fribourg. (H 1660 Y) [484]

DISTILLERIE.

Le soussigné avise le public et son ancienne clientèle qu'il vient d'établir une **Distillerie et Fabrique de Liqueurs** dans sa maison, *Café de la Gare*, à Bulle.
Se recommande [763]

Jules DECROUX.

Avis.

Le soussigné avise l'honorable public de Bulle et des environs qu'il vient de s'établir, en cette ville, comme **cordonnier**, dans la maison de M. Müller, boulanger. Il se recommande pour tous les travaux concernant son état. [826]

Philippe Krantz, fils

AVIS

La soussignée avise l'honorable public de Bulle et des environs, qu'elle vient de s'établir, en cette ville, en qualité de

Blanchisseuse-Repasseuse.

Elle se recommande à la bienveillance du public pour tous les ouvrages qui concernent son état. [840]
Gschwind, Marie, place du marché au bétail, à Bulle.

Attention.

Le soussigné avise l'honorable public de Bulle et de la campagne qu'il vient de s'établir en cette ville, maison de M. MOURLEVAT, place du marché au bétail.

Il se recommande à son ancienne clientèle, ainsi qu'à toutes les personnes qui voudraient bien lui confier les travaux concernant son état de **cordonnier** et fabricant de chaussures. [839]

Prix modérés.

Gschwind, Jos., cordonnier.

AVIS.

L'Etalon

Baki, primé 100 francs, race pure du Jura suisse, robe noire, fera la saillie à Bulle tous les jeudis, de 7 à 5 heures, pour le prix de 6 francs. S'adresser au **Cheval Blanc**.

A Charmey, tous les lundis de 8 à 5 heures au prix de 10 fr. [841]
Comte de CHAYLA, à Ependes.

A vendre ou à louer

l'Hôtel du Sapin, à Charmey. Entrée immédiate. — Conditions très favorables. [843]

S'adresser à M. Alex. ANDREY, notaire, à Bulle.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 fr. 60
Pour l'Étranger le double
Prix du Numéro
On s'abonne à tous les bureaux de poste

C'est de ceux

Nous avons eu celui-là même d'immoralité, in-

Soussens, et no Il s'est borné à exposés sous for-

dit-il, chacun d des éléments d

Voici, en résumé Depuis l'inst

en Suisse il a g quable, auprès

procha, le silen et ses antécédent

tiques qui l'accu mandations d'or-

siastiques, seuls d'abord être int

protégé. Ils l'en leurs scrupules,

remarquons seu même que tous

se servir de M. mettre avec lui,

tèrent. Cette un moins un indice.

En 1872, vi dans l'Ami du p

souvenons pas e Confédéré, polém

fut l'agresseur, une panthère s

intervient avec d antécédents de M

que provocateur sonne!... Se dé rien sur sa cons

DENNE

— Bah! elle pen l'aura ne sera pas faiseuses d'embarra

bas troués dedans! Auguste n'écouta

suiwi la belle dévote et maintenant il la à tournant avec elle le moment où il pourra

Jusqu'au moment où tient au milieu de l'Henriette, en chang